

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LA BOUSSOLE, Centre de la petite enfance et de la famille de Richibucto Inc.		Date d'inspection Le 10 juillet 2026
Nom de l'établissement La Boussole V		Numéro de permis 2019669
Adresse 50 rue High Richibucto NB E4W 5M8		Numéro de téléphone (506) 521-1705
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 59	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Tina Richard Tardif	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	10 août 2026	
Commentaires: Le certificat de secourisme et le certificat en réanimation cardiorespiratoire d'un membre du personnel sont expirés. L'exploitante doit s'assurer que tous les certificats s'en a jour.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	10 août 2026	
Commentaires: Le certificat de secourisme et le certificat en réanimation cardiorespiratoire d'un membre du personnel sont expirés. L'exploitante doit s'assurer que tous les certificats s'en a jour.			

Commentaires généraux
L'inspectrice est sur les lieux pour l'inspection de renouvellement. Pendant l'inspection, l'inspectrice a observé les enfants jouer librement à l'intérieur, l'extérieur, le dîner et la sieste. Le ratio est respecté pendant l'inspection.

original signé par
Tina Richard Tardif

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 10 juillet 2026

Date

original signé par
Gisele Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 juillet 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"